

Candidater en universités partenaires

OCTOBRE À JANVIER

TYPE DE MOBILITÉ	Mobilité diplômante	Césure académique non diplômante
DURÉE DE LA MOBILITÉ	• Année académique (S1+S2)	• Année académique (S1+S2) • Semestre (S1 ou S2) avec mix stage et/ou projet personnel possible
PÉRIODE D'ENTRETIENS DE SÉLECTION TSE	Entretiens obligatoires : octobre à fin décembre Avec l'un de nos conseillers pédagogiques à TSE	
DATE LIMITE DE CANDIDATURE	Début janvier	
SUITE DU PROCESSUS ET RÉSULTATS	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens Relations Internationales (RI) : mi-janvier à fin janvier <i>Délibération : mi-février</i> • Annonce des résultats : fin février ou début mars <i>Réunions Mobilité avant départ :</i> <i>RI : fin mars - TSE : mi-avril ou fin avril</i> 	
INSCRIPTION ADMINISTRATIVE OBLIGATOIRE	2 périodes : - Début à mi-juillet - Fin août à début septembre	

Candidater en césure stage / projet personnel

MARS À MAI

TYPE DE MOBILITÉ	Césure stage et / ou projet personnel
DURÉE DE LA MOBILITÉ	• Année académique (S1+S2) avec un mix de stages et/ou projets personnels possible, mix d'un semestre en université partenaire avec un stage et/ou projets personnels
DOSSIERS DE SÉLECTION TSE	CV et lettre de motivation : de mars à mi-mai. Entretiens avec l'un de nos conseillers pédagogiques si nécessaire
DATE LIMITE DE CANDIDATURE	Fin mars : étudiants de Master 1 Mi-mai : étudiants de Licence 3
SUITE DU PROCESSUS ET RÉSULTATS	<ul style="list-style-type: none"> • Commission de délibération : mi-mai • Annonce des résultats : fin mai ou début juin <i>Lettre d'acceptation / contrat de césure</i> <i>Procédure Ariane</i> • Date limite de retour des contrats d'engagement : juin
INSCRIPTION ADMINISTRATIVE OBLIGATOIRE	2 périodes : - Début à mi-juillet - Fin août à début septembre